



Réunion du 03 Février 2020

Président : Pascal Rebaud 06 14 68 55 67  
Responsable de la sous-commission des jeunes arbitres : Florian Rebaud 06 28 47 08 76  
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage : Aldric CHANCIUX [achancioux@loire.fff.fr](mailto:achancioux@loire.fff.fr) Tél : 07 63 17 10 40  
Désignations observations : Yassin Amchachi 06 17 01 97 54  
Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Christian Aurand 06 98 40 81 79  
Responsable formation arbitres : Victor Pereira 06 16 98 37 18  
Responsable adjoint de la sous-commission des jeunes arbitres : Victor Pereira 06 16 98 37 18  
Désignations U18 : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48  
Désignations U15 : **Guessoum Oussama 07 83 34 88 66**  
Désignations assistants Ligue jeunes : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48  
Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : Franck Angual 06 64 51 21 67  
Valideur des rapports d'observation jeunes : Martin Bouchet 06 41 88 45 50

### FORMATION LIGUE

Les arbitres souhaitant intégrer la prochaine formation Ligue sont priés de se faire connaître auprès du CTDA par Mail à [achancioux@loire.fff.fr](mailto:achancioux@loire.fff.fr).

### INFO ARBITRES

**En cas d'inversion d'une rencontre de coupe le club recevant la rencontre doit régler les indemnités d'arbitrage.**

### PETIT RAPPEL

Les changements doivent être notés sur la feuille de match pour garantir l'équité des championnats.  
Tous les matchs seront vérifiés par la commission compétente et des sanctions seront prises contre les arbitres ne remplissant pas leurs devoirs administratifs.

### STAGES

**JAD** : Du vendredi 27 Mars à 18h30 au samedi 28 Mars à 17h (Andrézieux stade des Bullieux).

Les repas et l'hébergement seront pris en charge par la SCJA.

### COURRIER

Mlle Brousset Cécile : Lu noté.  
F.C Montagne du matin : Lu noté.

### CONVOICATIONS ARBITRES

**M. Melo Clément** : Vous êtes convoqué à la SCJA le 17 Février à 19h15 pour affaire vous concernant.  
**M. Khelli Walid** : Vous êtes convoqué à la SCJA le 17 Février à 19h30 pour affaire vous concernant.  
**M. Mellal Ismael** : Vous êtes convoqué à la SCJA le 17 Février à 19h35 pour affaire vous concernant.  
**M. Sauroy Gael** : Vous êtes convoqué à la SCJA le 17 Février à 19h40 pour affaire vous concernant.  
**M. Corso Clément** : Vous êtes convoqué à la SCJA le 17 Février à 19h45 pour affaire vous concernant.  
**M. Diaf Medhi** : Vous êtes convoqué à la SCJA le 17 Février à 19h50 pour affaire vous concernant.  
**M. Khamar Fityan** : Vous êtes convoqué à la SCJA le 17 Février à 20h00 pour affaire vous concernant.  
**M. Benzema Nabih** : Vous êtes convoqué à la SCJA le 17 Février à 20h05 pour affaire vous concernant.  
**M. Bouragba Reda** : Vous êtes convoqué à la SCJA le 17 Février à 20h10 pour affaire vous concernant.  
**M. Belaidi Marwane** : Vous êtes convoqué à la SCJA le 17 Février à 20h15 pour affaire vous concernant.

### FORMATIONS « TABLETTE »

La CDA vous donne la possibilité de suivre une formation à la feuille de match informatisée dans le but de bien appréhender vos devoirs administratifs.

Les arbitres étant intéressés doivent se rendre sur le lien suivant : <https://forms.gle/gGhk7Lp4CzFuBCF8>